



## DEBAT PUBLIC RESEAU DU GRAND PARIS

La Région Ile-de-France, au travers du Syndicat des Transports d'Ile-de-France et l'Etat, par l'intermédiaire de la Société du Grand Paris, ont fait des propositions de nouveaux moyens transports pour la Région capitale.

Deux tracés sont actuellement soumis au débat public jusqu'au 31 janvier 2011.

Ces demandes figurent également dans le cahier d'acteurs de l'ACTEP (octobre 2010).

La Communauté d'Agglomération de la Vallée de la Marne reconnaît avoir pris connaissance des différentes propositions de réseau de transport mises en débat public du 30 janvier 2010 au 31 janvier 2011 et demande que les propositions de tracé et de création de gare de l'association Orbival soient retenues dans leur intégralité.

- une desserte de Val de Fontenay depuis Champigny/Centre,
- la desserte de la Voie de Desserte orientale par la création d'une gare : Bry-Villiers-Champigny,
- une desserte de la cité Descartes (Noisy-le-Grand/Champs-sur-Marne),
- un passage par la gare de Saint-Maur Créteil pour permettre une interconnexion avec la branche A2 du RER A.

Demande à l'instar de toutes les communes adhérentes à l'association Orbival que les travaux débutent par le tronçon Sud- Est eu égard au retard considérable pris dans cette partie de la Région en matière d'infrastructure de transport,

Précise qu'elle souhaite une double boucle à l'Est pour assurer la desserte depuis Champigny Centre, de Nogent/Le Perreux et Val de Fontenay dans le cadre d'une rocade.

Demande que la 1<sup>ère</sup> boucle relie, dans le cadre du Grand Paris, Champigny/Bry/Villiers, Chelles, Sevran, Clichy/Montfermeil.

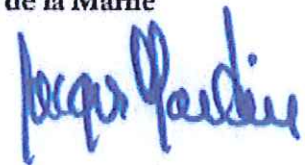
Demande que la seconde, dans la logique présentée par Arc express, relie Champigny Centre à la Seine-Saint-Denis en passant par Nogent/le Perreux et Val de Fontenay.

Confirme son refus de la branche Arc Express qui vise à créer une gare en centre ville de Nogent sur Marne avec une desserte ferrée en aérien.

Considère que l'urgence à intervenir sur les réseaux de transports existants doit conduire à privilégier un calendrier qui mettrait en premier, le plan de mobilisation des transports destiné à améliorer et compléter les réseaux existants.

Demande, qu'après les débats organisés dans le cadre de la Commission Nationale du Débat Public, les porteurs d'Arc Express et Réseau du Grand Paris, mettent en compatibilité leurs deux projets en s'appuyant sur les travaux d'Orbival pour le Sud-Est de Paris.

**Le Président de la Communauté  
d'Agglomération de la Vallée de la Marne  
Maire de Nogent sur Marne**



**Jacques JP MARTIN**